

TERREUR DU FEU CHEZ LES ANIMAUX

Ce qui caractérise au plus haut degré l'influence de l'homme sur les animaux ralliés, c'est la disparition de la terreur instinctive que, dans leur vie sauvage, ces animaux éprouvaient pour le feu.

Personne n'ignore que, dans les contrées désertes, de grands brasiers allumés autour du campement sont, pour les voyageurs, le plus sûr moyen de se soustraire aux attaques nocturnes des bêtes féroces : toutes lâchent pied devant ces scintillements dans les ténèbres, le lion et le chacal d'Afrique, le tigre des jungles, le jaguar et les coyottes d'Amérique. La vie domestique les a réconciliés avec cet épouvantail : loin de s'effrayer des feux de bivouac, les chevaux, les bœufs semblent vaguement comprendre qu'ils sont pour eux une protection. Chez eux, cependant, les facultés discernantes ne sont pas assez étendues pour leur permettre d'en apprécier les autres avantages : mes observations personnelles sont, sur ce point, d'accord avec les renseignements que m'ont fournis plusieurs soldats de nos grandes guerres : le cheval lui-même ne trouve pas dans l'absorption du calorique une grande volupté. De plus, l'effacement dont je parlais ne se transmet pas héréditairement chez ce dernier animal : lorsque, jeune, il est pour la première fois mis en présence d'un foyer incandescent, il manifeste toujours un vif effroi ; le chien, au contraire, paraît familiarisé avec le feu presque en venant au monde.

Chez le chien, chez le chat, notre autre commensal, le triomphe de l'influence humaine est complet. Non seulement ils ne craignent plus le feu, mais ils ont si bien apprécié les charmes de la chaleur qui s'en dégage, qu'ils l'aiment avec une sorte de passion. Empêcher un chien de venir se griller le nez sur les chenets est une des tâches les plus ardues que je connaisse. Remontrances parlées et mimées, rien n'y fait ; s'il s'éloigne avec la physionomie la plus piteuse qu'il ait à sa disposition, ce sera pour revenir, aussitôt votre attention distraite, en usant de ruses, de subterfuges presque diplomatiques, sans se lasser, sans se décourager jamais.

Grand admirateur de l'intelligence canine, j'ai voulu voir ce dont elle était capable, sollicitée par ces impérieux appétits de calorique. Vous connaissez ce racontar digne de figurer dans les aventures du baron de Munchausen. Un chasseur avait jeté un charbon incandescent à son chien en lui ordonnant de le rapporter ; l'animal commença par éteindre la braise, puis il la prit dans sa gueule et obéit à son maître ! Je demandais beaucoup moins au sujet sur lequel j'expérimentais, mais je fus loin d'être aussi heureux.

C'était un griffon auquel, comme on dit, il ne manquait que la parole, et, de plus, enragé pour le chauffage. A plusieurs reprises, en choisissant toujours des journées froides, je disposai dans l'âtre une petite lampe à portée d'un joli tas de copeaux. Il suffisait de rapprocher une de ces brindilles de la flamme pour avoir une de ces joyeuses flambées dont mon animal était si friand. Je l'observai : il vint, suivant son habitude, s'asseoir sur sa queue devant le foyer ; il y resta pendant quelques minutes grelottant, contemplant mélancoliquement ce lumignon qui chauffait si peu, puis s'en alla se coucher dans un coin. Au bout de quelques instants, il reprit son premier poste en accentuant son attitude douloureuse ; l'idée de pousser un des copeaux sur la lampe ne se fit point jour dans son cerveau, bien que, pour en faciliter la conception, lui prenant la patte, je lui démontrasse plusieurs fois le brillant résultat qu'il pouvait obtenir d'un de ces mouvements. Je ne doute pas cependant qu'on ne puisse dresser un chien à allumer mécaniquement du feu comme on le dresse à toutes sortes d'autres tours de force, mais cela n'infirmerait point mes conclusions, qui sont que tout acte complexe est absolument hors de la portée de l'intelligence animale.

Les oiseaux n'ont pas pour le feu cette appréhension si tranchée chez les quadrupèdes. L'objet de leur horreur, ce sont les ténèbres ; celui de leur amour, c'est le soleil dont toute la flamme leur apparaît comme un reflet. Approchez une torche, une lanterne du buisson où ils sommeillent, ils regardent ces clartés inattendues avec surprise, quelques-uns les saluent avec un doux gazouillement. Les hommes ont nécessairement spéculé sur cette disposition pour les détruire.

Dans la domesticité, ils se montrent quelquefois non moins sensibles que le chien et le chat aux agréments du foyer. J'ai vu dans des fermes des poules se chauffer gravement au coin de l'âtre. Un corbeau de la grosse espèce, qui fut mon hôte pendant plusieurs hivers, fit élection de domicile sur les hauts landiers de la cuisine, et se montrait aussi jaloux de son poste à l'entresol que le chien l'était de sa place au rez-de-chaussée. Ce corbeau se chauffait, lui, avec des raffinements fort usités dans l'ancien beau monde, mais celui d'aujourd'hui, mis au régime des opérettes que vous savez, déclarera si superlativement *shocking*, que je ne sais comment m'y prendre pour les détruire. J'ai heureusement dans mon bagage une petite anecdote sur ce prodigé malséant de chauffage dont ont raffolé nos grands-mères. Cette anecdote, je la tiens d'un vieillard qui

fut l'un des familiers du château de Coppet, et comme tout ce qui se rattache aux grands esprits est de l'histoire, sa gravité sauvera ma peinture, sans compter qu'elle va démontrer que la petite méthode de mon corbeau n'avait pas toujours été mal portée.

Madame de Staël en était coutumière : quand elle sortait de table, elle s'installait, en lui tournant le dos, debout devant la cheminée, et alors, manœuvrant adroitement ses jupes, elle s'exposait le plus discrètement possible aux caresses de la flamme. Un soir, elle venait de prendre sa place et son attitude ordinaires. Benjamin Constant occupait un fauteuil à sa droite, à sa gauche était assis un épais gentilhomme bavarois ; le reste des hôtes du château complétait le cercle. Mais, ce soir-là, l'atmosphère était à l'orage. Une discussion assez vive s'était élevée à table entre la châtelaine et l'auteur d'*Adolphe* ; elle se poursuivait avec une animation croissante, et si bien qu'ayant une réplique assez vive à envoyer à son interlocuteur, l'impétueuse Corinne, se tournant et se penchant vers lui, oublia absolument de baisser la toile. L'assistance restait interdite. Madame de Staël se mordait les lèvres avec colère, et Benjamin Constant fronçait les sourcils. Ce fut le bénéficiaire de cette étrange mais rapide vision qui recouvra le premier la parole, mais ce ne fut pas à madame de Staël qu'il s'adressa :

« M. de Constant, dit-il dans son baragouin franco-allemand, mais avec l'accent d'une indéniable sincérité, j'affre fermement les yeux si à brobos, que sur ma foi de gentilhomme je vous chure que che n'ai rien vu di tut, mais di tut ! »

Cette fois personne n'y tint, et l'éclat de rire fut général.

G. DE CHERVILLE.

LA PATRIE

Quand l'homme arrive au seuil de l'existence, il trouve en face de lui une première société qui l'accueille avec transport : la société domestique.

C'est entre l'amour d'un père et la tendresse d'une mère que ce nouvel hôte de la Providence vient de marquer sa place au foyer de la famille ; c'est à leur existence qu'il attachera la sienne, comme le lierre qui embrasse le chêne pour s'élever et grandir ; ils partageront avec lui le pain de la richesse ou le pain de la pauvreté, il boira comme eux à la coupe du bonheur ou à celle de l'infortune ; désormais entre lui et la famille, à laquelle Dieu l'a incorporée, c'est à la vie et à la mort. Il se peut que le flot de la destinée l'entraîne au loin, sur l'océan du monde, mais sous tel méridien reculé qu'il portera ses pas, soldat intrépide ou voyageur aventureux, à ces heures de tristesse qui entrecoupent ici-bas toute existence humaine, il tournera son âme vers le foyer paternel, il rêvera des jours de son enfance, il se souviendra de son vieux père ou de sa vieille mère, il saluera du cœur son frère ou sa sœur ; aux larmes qui mouilleront sa paupière, il sentira qu'il est pour lui un lieu sur la terre où il a laissé de son âme et de sa vie, et que, si la mort peut lui creuser une tombe sous toutes les latitudes, il lui restera un souvenir au lieu de sa naissance et une larme sur le berceau de sa vie.

Telle est la première société dans laquelle Dieu s'est plu à incorporer l'homme : la société domestique. Mais, par delà cette première société, il en est une deuxième qui, elle aussi, nous tend les bras à notre entrée dans le monde.

Nous naissons sous un ciel qui a été le ciel de nos pères ; nous naissons sur un sol que nos ancêtres ont trempé de leurs sueurs, ont arrosé de leur sang ; nous naissons les descendants d'hommes qui nous ont transmis une terre, une histoire, une nationalité, une religion en un mot, tout ce qui fait une patrie. C'est pourquoi la patrie est le prolongement de la famille ; l'homme se doit à l'une comme à l'autre, il leur doit à toutes deux ses deniers et son bras, au besoin son sang et sa vie.

A partir du jour où l'homme a reçu avec la vie une patrie, il partagera toutes ses destinées : il sera glorieux avec elle, humilié comme elle. Lorsqu'il verra l'étranger fouler d'un pied superbe les sillons que sa main avait creusés, il se voilera la face, car l'abaissement de sa patrie c'est son propre abaissement ; quand il verra la victoire briller au front de la patrie, il relèvera son front, car l'élévation de sa patrie c'est sa propre élévation.

Si, enfin, il la voit succomber, s'il la voit disparaître en un jour de deuil et d'infortune, il ira loin d'elle, comme l'enfant de l'Irlande ou de la Pologne, il s'en ira dans la tristesse manger le pain de l'hospitalité ; comme Israël sur les bords des fleuves de Babylone, s'assiera silencieux et muet : *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus*. Chaque fois que les vents de la patrie lui apporteront le bruit de quelque nouveau malheur le glaive de la douleur se retournera dans son âme, et, pour donner à son pays une dernière marque de fidélité il l'aimera jusqu'au bout, en ne désespérant pas ; il conservera sous les cheveux blancs l'unique bien qui reste à l'exilé ici bas : l'espérance dans l'amour.

MGR FREPPEL.

TRIBUNAUX COMIQUES

LE PROFESSEUR DE RESPIRATION

S'il fallait rappeler le sort malheureux d'hommes de génie devenus immortels quand ils ont été morts, cela nous mènerait un peu loin. Ce n'est pas Goblard qui s'en plaindrait ; certes, lui, savant et méconnu comme tant de ses illustres prédécesseurs, mais les vulgaires bourgeois qui liront son procès trouveraient peut-être que sa découverte n'est pas sérieuse, et on aurait beau leur dire que Salomon de Caux et tant d'autres n'ont pas, eux non plus, été pris au sérieux, ils persisteraient dans leur opinion.

Goblard est prévenu de mendicité.

M. le président.—Quelle est votre profession ?

Le prévenu.—Professeur.

M. le président.—Professeur de quoi ?

Le prévenu.—Professeur de respiration. (*Mouvement d'étonnement dans l'auditoire.*)

M. le président.—Qu'est-ce que c'est que cet état ?

Le prévenu.—Monsieur le président, j'ose dire que je pourrais être un des bienfaiteurs de l'humanité si mon système était connu et répandu, car alors, messieurs, vous verriez disparaître peu à peu cette horrible maladie qu'on appelle la phtisie pulmonaire...

M. le président.—Voyons, voyons ; laissons là votre découverte et expliquez-vous sur le délit de mendicité qui vous est reproché.

Le prévenu.—Monsieur le président, je nie formellement avoir mendié.

M. le président.—Vous alliez mendier à domicile, et c'est une des personnes chez lesquelles vous vous êtes présenté qui, ne pouvant pas se débarrasser de vos obsessions, vous a remis à un gardien de la paix.

Le prévenu.—Monsieur le président, ai-je ou non le droit de me défendre ?

M. le président.—Sans doute, vous avez ce droit.

Le prévenu.—Eh bien, ma défense est toute dans ma découverte. Je maintiens que le jeu, habilement dirigé, des poumons, donne de la force à cet organe essentiel. Vous me direz que l'être vivant a reçu de la nature les moyens de respirer ; que l'enfant respire en naissant, etc., etc. ; oui, tout respire, mais à tort et à travers, et, d'ailleurs, la maladie de la phtisie me donne raison ; eh bien, messieurs, j'ai inventé un moyen de donner à la respiration naturelle une direction salutaire. Tenez !... je l'indique ici à tous : tous les matins en vous levant et tous les soirs en vous couchant (du reste, chaque fois que vous avez le temps), tenez-vous droit, cambrez-vous, avancez la poitrine, rentrez vos bras en arrière, puis aspirez longuement... comme cela... puis expirez ainsi... Avec cet exercice... (*La suite de la démonstration est convertie par les rires de l'auditoire.*)

Le prévenu (*avec dédain*).—Peuple d'imbéciles.

M. le président.—En voilà assez. Vous niez avoir mendié ?

Le prévenu.—Je me suis présenté dans des maisons, oui, pour offrir mes leçons ; diverses personnes m'ont présenté une pièce d'un franc, que je n'avais pas sollicitée, mais...

M. le président.—Vous vous êtes échappé des mains de l'agent et vous avez pris la fuite ; puis, après une course de vingt minutes, vous vous êtes arrêté.

Le prévenu.—Parce que j'avais perdu la respiration (*rires*) ; oui, je me sauvais, c'est un instinct naturel, l'instinct de la liberté ! Je ne suis pas un malfaiteur, je n'ai jamais subi de condamnation.

M. le président.—Pardon ! vous en avez subi six pour mendicité, toujours.

Le prévenu.—Toujours comme cette fois, oui ; si j'avais les moyens de faire 100,000 francs de réclame dans les journaux et d'ouvrir un cabinet luxueux où j'enseignerais l'art de respirer, je serais bientôt célèbre et riche...

M. le président. Laissez le tribunal délibérer.

Le prévenu.—Et décoré de la Légion d'Honneur.

Le tribunal condamne le professeur de respiration à quinze jours de prison.

Maladies de Bright, diabète, du foie, des rognons, etc., peuvent être guéries par l'usage des Amers de Houblon, et soyez certain que vous reviendrez à la santé.

La Consommation guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorge et autres maladies des poumons ; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, *franc de port*, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester